

RAPPORTS DES SECTIONS

Un certain nombre de sections n'ont pu envoyer de délégués à l'Assemblée générale du 25 mai dernier.

Elles ont adressé au Comité central des rapports dans lesquels elles rendent compte de leur activité pendant le dernier exercice. Nous reproduisons ces rapports en même temps que ceux dont lecture n'a pu, faute de temps, être donnée au cours de l'assemblée générale.

Rapport de la Section d'Agen (Lot-et-Garonne)

Monsieur le président,

Notre section vient d'être convoquée à l'effet de désigner un délégué à l'assemblée générale du 25 mai courant. J'ai le regret de vous dire qu'il ne nous est pas possible de nous faire représenter, mais vous voudrez bien désigner un membre d'une des sections de Paris, pour pouvoir, au nom de la section agennaise, prendre part aux travaux.

Notre section a été très timide au début, il nous a fallu du temps pour amener un nombre respectable d'adhérents. La bril-

lante conférence faite, le 11 janvier dernier par M. Paul Aubriot, à son passage ici, nous fit recueillir des adhésions ; nous sommes aujourd'hui 58 membres.

Comme début nous étions à peine une douzaine de membres. Grâce à une démarche faite auprès de l'inspecteur d'académie, le 13 février 1900, nous avons obtenu que le tableau des Droits de l'Homme serait affiché dans les écoles de filles et de garçons du département. Nous avons ainsi devancé notre député qui a eu le grand honneur de faire au parlement la proposition que vous savez.

Le 21 mai 1900, la section a voté une motion dont je n'énumérerai pas les considérants, qui peut se résumer ainsi : « Suppression des congrégations qui détiennent presque tout l'enseignement libre. Droit exclusif pour le gouvernement de la République de donner l'enseignement à tous les degrés ».

Le 8 novembre suivant, le vœu ci-après a été émis : Que les Tables des Droits de l'Homme soient affichées dans les casernes, hôpitaux et autres établissements militaires.

Le 21 décembre, la section, s'associant à celle de Digne, a protesté contre le déplacement du professeur Meyer. Elle s'est associée aux vœux de diverses sections : Application de la loi sur l'enseignement ; Lutte contre le cléricalisme ; Réforme de la loi sur les accidents du travail ; Blâme au gouvernement à propos de l'extradition de Sipido.

La section, a, en outre, protesté contre le cynisme d'un prêtre qui a refusé d'accompagner au cimetière le corps d'une pauvre femme indigente ; contre les agissements du bureau de bienfaisance qui distribuait avec partialité les secours aux malheureux, selon que leurs enfants allaient à l'école laïque ou congréganiste ; contre les injustices faites aux victimes des accidents du travail ;

Enfin, il n'y a pas eu une violation de la loi ou du droit par nous connue, contre laquelle nous ne nous soyons élevés.

Voilà, Monsieur le président, quel est le bilan de nos travaux ; quoiqu'il advienne nous sommes disposés à continuer notre œuvre et à nous élever contre toutes les injustices ou iniquités sociales.

Le président de la section d'Agen,

GEORGES DUFAU.

Report de la Section d'Annecy (Haute-Savoie)

Voici le rapport sommaire sur les travaux de la section pendant l'année 1900 que devait développer son délégué M. Léon Berthet, député, à l'assemblée générale du 25 mai et qui en a été empêché à son vif regret :

La section d'Annecy a participé à la fondation d'une université populaire. Depuis novembre 1900, trois conférences par semaine ont été faites sur des questions d'histoire, de science, ou de littérature ayant une portée sociale ou politique ;

Elle a pris l'initiative de la création d'une commission chargée de l'étude des conditions du travail. Elle a constaté la médiocrité de certains salaires, les violations patronales nombreuses de la loi fixant les heures du travail. Son enquête terminée elle signalera publiquement les abus ;

Elle a chargé trois délégués de s'entretenir avec les diverses sociétés républicaines de l'arrondissement à l'effet d'établir entre elles une fédération ayant pour but la propagande des Droits de l'Homme et des principes républicains ;

(Il est bien entendu que la section ne sera jamais engagée dans des questions politiques locales ou régionales.)

Elle a émis enfin des vœux dont le détail a paru ou paraîtra dans le *Bulletin officiel*, et qui sont relatifs à la modification des lois sur l'héritage ; à la modification des règlements militaires sur les prises dites de guerre ; à la propagande anti-alcoolique. Elle a également voté une adresse de sympathies aux révolutionnaires russes.

Report de la Section d'Annonay (Ardèche)

Fondée le 25 juin 1900, la section d'Annonay comprenait à ses débuts 32 adhérents seulement.

Par le fait même de sa constitution elle a vu ses adhérents augmenter très rapidement et comptait 78 sociétaires au 31 décembre 1900.

Grâce à l'activité de son bureau composé de MM. Boissy d'Anglas, ancien député, président ; Emile Chapuis et Georges Moureton, vice-présidents ; Joseph Raymond, secrétaire ; Jean-Marie Courtial, secrétaire adjoint ; Maurice Reynaud, trésorier, elle a continué la marche ascendante et compte aujourd'hui

96 sociétaires. Elle a pris des décisions importantes, sur la proposition du Comité central, et espère continuer son œuvre longtemps encore, grâce à l'esprit de clairvoyance et de tolérance de tous les membres qui la composent.

Pour le président,
G. MOURETON.

Rapport de la Section de Bellocq (B^{es}-Pyrénées)

Pendant l'exercice 1900, depuis le 2 juin nous avons eu à Bellocq, dans l'enceinte du vieux château de Jeanne d'Albret, le 22 juillet, en présence de 500 auditeurs, une conférence très applaudie faite par le courageux et dévoué sénateur M. Delpech qui a mis en relief les événements auxquels nous assistons, et les devoirs qui nous incombent; qu'il en reçoive ici publiquement toute notre reconnaissance, et un cordial merci au Comité central de nous l'avoir envoyé.

Le 3 février une conférence sur la Déclaration des Droits de l'Homme a été également donnée par l'un des membres de la section de Pau, qui a assez bien réussi malgré le mauvais temps.

Nous avons aussi à remercier le gouvernement de nous avoir donné un préfet républicain; nous serions très heureux si d'autres soi-disant républicains travaillaient à faire aimer et respecter la République, et à en encourager ses vrais défenseurs au lieu de les en empêcher;

Nous voulons, dans le respect mutuel des uns pour les autres, que les principes énumérés dans la Déclaration des Droits de l'Homme, fassent de notre belle France, une nation de liberté, justice, et de vérité et où tous les citoyens soient rappelés au respect de la loi qui fait la force d'un peuple.

Nous sommes heureux de joindre nos efforts à ceux du Comité central pour l'affichage de la Déclaration des Droits de l'Homme consacré officiellement par la Chambre des députés.

La section émet le vœu que cette Déclaration soit affichée dans les gares des Chemins de fer et des tramways, et prie le Comité central d'étudier la question et de faire des démarches dans ce sens;

Elle émet le vœu que le gouvernement prenne ses fonctionnaires parmi les élèves qui sortent des écoles de l'Etat, ou des écoles libres reconnues par ce dernier;

Elle émet le vœu que toutes les écoles et institutions qui ne veulent pas se soumettre à la loi soient rappelées au respect de cette loi, ou soient dissoutes ;

Elle émet le vœu également que toutes les sections travaillent à ce que par leurs soins la Déclaration des Droits de l'Homme soit affichée partout où cela est possible.

Notre nombre a diminué parce que d'autres sections se sont fondées, et que quelques-uns de nos collègues étant plus rapprochés s'y sont rattachés ; quelques-uns se sont retirés (5 membres) ; par contre nous en avons d'autres qui sont venus, de bons citoyens, sur lesquels nous comptons.

Nous espérons que tous les efforts de la Ligue, auxquels nous aimons à joindre, les nôtres seront couronnés de succès.

Le président,
J. GAUYACQ.

Rapport de la Section de Béziers (Hérault)

Après une interruption de deux mois, motivée par des incidents d'ordre privé que je craignais de voir se reproduire en séance et qui paraissent aujourd'hui heureusement terminés, notre section a repris avant-hier le cours de ses réunions : le compte rendu vous sera incessamment expédié par M. Couderc, secrétaire.

Nous nous sommes associés au vœu de la section de Roubaix, auquel le Comité central a lui-même adhéré. Mais je ne crois pas qu'il nous soit possible de nous faire représenter à l'assemblée générale et au banquet. — M. Clément, notre ancien président et bien cher ami, est en ce moment à Paris ; mais les affaires l'appellent, j'en pense, avant samedi à Bordeaux. Notre député Lafferre, avec nous de tout cœur, qui aurait sûrement accepté notre délégation, est précisément appelé, samedi prochain 26, dans notre ville où il doit assister au banquet offert à son collègue Carnaud par les instituteurs de l'Hérault.

Vous voudrez bien présenter nos excuses et nos regrets à l'assemblée et particulièrement à M. Trarieux dont l'inlassable dévouement est hautement apprécié de tous les membres de notre section.

Voici, en quelques mots, pour répondre à vos instructions, ce que nous avons fait depuis l'an dernier.

En avril 1900, notre trésorier avait encaissé 70 cotisations ; en avril 1901, il en a encaissé 130, soit près du double, et nous aurons très prochainement d'autres adhésions à recueillir. Il n'est que juste de dire que son action personnelle a contribué pour une bonne part à ce beau résultat.

L'œuvre des conférences populaires, qui semble s'être bien implantée dans notre ville au renom trop utilitaire, nous a trouvés tout disposés à l'aider de notre bourse et de notre parole. Quelques-uns des nôtres ont fait, à la Bourse du travail, devant un public où dominait l'élément ouvrier, une série de leçons qu'on s'accorde à trouver profitables, mais dont je ne puis longuement vous parler moi-même, et pour cause.

Quant aux conférenciers venus du dehors et choisis avec notre agrément, ce sont des noms bien connus à la Ligue : Bouglé, Cruzet, Bouniol, Planchon, etc... Vous pensez bien que ces conférences étaient à double fin, et que notre section n'a pas négligé de les faire tourner à son profit.

Nous avons donné nous-mêmes directement deux réunions publiques et contradictoires : la première avec Charles Guieysse, la deuxième au sujet de la laïcisation du bureau de bienfaisance, toutes les deux avec succès.

Il me reste à vous dire que, conformément au précédent établi l'an dernier, nous avons voté, dans notre séance du 17, un crédit de 50 francs pour achat de livres de prix, conformes, bien entendu, à l'esprit de la Ligue, et qui seront distribués, avec notre cachet, aux élèves de nos écoles laïques. Comme l'an dernier et comme en 1899, nous avons l'intention de fêter, en un punch démocratique et largement ouvert, la veille du 14 juillet.

Le Président,
A. MOULIN.

Rapport de la Section de Cabrières (Hérault)

La section de Cabrières (Hérault), presque exclusivement composée d'ouvriers, a décidé dans sa séance du 12 mai 1901, que, faute de ressources, elle ne pouvait envoyer auenn délégué à l'assemblée générale du 25 mai.

Elle s'associe d'avance, dans une pensée de fraternité et de solidarité, aux résolutions qui seront prises. Elle espère aussi

que cette réunion sera importante, qu'elle contribuera beaucoup à accroître dans le cœur de chacun un amour plus grand vers l'idéal de justice et de liberté que nous rêvons tous, tout en reliant les liens déjà si étroits qui unissent chaque membre de la Ligue.

Étant encore à sa période naissante, la section de Cabrières ne peut fournir de mémoire sur son activité pendant l'année écoulée.

Elle émet les vœux suivants :

1° Vote de la loi par le Sénat sur les associations religieuses, avec suppression de l'amendement Lhôpitalé adopté par la Chambre des députés ;

2° Impôt progressif sur le revenu ;

3° Amélioration des conditions d'existence des travailleurs qui sont la force motrice de l'humanité et l'essence même de son alimentation et étude des moyens propres à supprimer les abus et les inégalités, conformément au vœu émis par la section d'Annecy (Haute-Savoie) inséré au « Bulletin officiel » de la Ligue du 1^{er} mai 1901.

Cabrières, le 22 mai 1901.

Le président,
SAURIS.

Rapport de la Section du Chaffaut (B^{pes}-Alpes)

Les membres de la Ligue des Droits de l'Homme, section du Chaffaut, réunis en assemblée générale le 19 mai 1901, exprimant au Comité central, leurs vifs regrets de n'être représentés par aucun de leurs collègues, à la réunion générale du 25 mai courant.

Ils prient M. Joseph Reinach d'accepter d'être leur représentant.

Ils font des vœux pour la bonne entente et la prospérité de la Ligue ;

Ils adressent l'expression de leurs sentiments de profond respect et de sincère attachement aux vaillants et très honorés membres du Comité central.

Ainsi que la section de Roubaix, ils adhèrent aux vœux du Comité central concernant l'extradition des régicides ;

Ils font des vœux pour que le Sénat vote, telle que l'a présentée le gouvernement, la loi sur les associations ;

Ils adressent à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres, leurs meilleurs vœux pour son complet rétablissement ; et à tous ses collègues, membres du gouvernement, ils souhaitent que la bonne entente démocratique de la Chambre et du Sénat les soutiennent bien longtemps à la direction des affaires de l'État ;

Ils adressent un salut fraternel à tous leurs collègues des sections représentées.

Le président,	Le secrétaire,	Le trésorier,
BAGARRY.	GRÉGOIRE JULLIEN.	AYMES.

Dépêche de la Section de Cognac (Charente)

La section de Cognac a envoyé cette dépêche :

« La section cognacaise envoie ses sentiments fraternels et, par solidarité humaine, ses vœux pour le règne de la justice et l'amour du prochain. »

Rapport de la Section de Desnes (Jura)

La section de Desnes est de fondation toute récente. Sa constitution définitive date du 26 février dernier. Malgré le peu de mois d'existence qu'elle compte, elle est arrivée à quelques résultats encourageants. Au 26 février dernier le nombre des adhérents de la section était de 11 ; il est aujourd'hui de 25 et il s'accroîtra encore de quelques unités d'ici la fin de cette année.

La section comprend 10 membres de Desnes même, les autres appartiennent aux localités voisines, tous sont des ruraux (Desnes est un village agricole de 500 habitants.) Ce détail est donné pour servir d'exemple et bien montrer que là où il y a des bonnes volontés, il est possible de constituer des sections et de recruter des membres.

Dès les premiers jours de sa formation, la section de Desnes a tenu à émettre des vœux. Ils ont été insérés au Bulletin officiel de la Ligue.

D'autres questions ont, à plusieurs reprises, été agitées dans

les réunions de la section. Celle-ci, à l'unanimité verrait avec plaisir le scrutin d'arrondissement remplacé par le scrutin de liste. Elle saluerait avec satisfaction la disparition des conseils de préfecture. D'ailleurs ces questions seront reprises sous forme de vœux. Une autre idée a été émise et bien accueillie par la section :

Que le Comité central décide la publication d'une brochure qui ferait en quelque sorte, l'historique de la Ligue des Droits de l'Homme depuis sa formation ;

Elle ferait connaître les principales affaires dans lesquelles elle est intervenue et tous les résultats heureux dus à son intervention ;

Le nombre des adhérents au premier jour, et actuellement ;

Le nombre des sections.

Il paraît à la section de Desnes que cette brochure aiderait beaucoup à faire connaître et apprécier la Ligue ; qu'elle amènerait alors de nouveaux adhérents et favoriserait la création de nouvelles sections. Il est à notre connaissance que, en des milieux divers, de bons républicains ont accueilli la Ligue d'un sourire sceptique ; ils ont cru que notre association ressemblerait à beaucoup d'autres et ils n'ont commencé à changer d'idée sur son compte qu'en parcourant le Bulletin officiel et en s'assurant que non-seulement la Ligue cherchait à répandre des idées, mais qu'elle avait pris à tâche de s'occuper de tous les cas où les lois, la justice et l'humanité avaient à se plaindre.

Telles sont les observations que la section de Desnes transmet au Comité central.

Desnes, le 19 mai 1901,

Le secrétaire,
A. PICARD.

Le président,
LARDANCHET.

Rapport de la Section de Dieppe (Seine-Inf^e)

La section dieppoise de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen qui comptait 50 membres l'année dernière à pareille époque en compte aujourd'hui 80. C'est un nombre qui ne peut que s'accroître, à mesure que notre œuvre sera mieux connue.

Notre section a prouvé son existence par deux conférences

faites, l'une sur la Déclaration des Droits de l'Homme par M. Lefort, président de la section de Rouen, l'autre sur la Liberté par M. Chartier, professeur au lycée de Rouen ; ces deux conférences ont été suivies par un nombreux public, où nous avons eu la satisfaction de constater la présence d'un certain nombre de dames.

La section dieppoise émet ou renouvelle les vœux suivants :

1^o Que les conseils de guerre soient supprimés en temps de paix ;

2^o Que l'enseignement soit interdit à toutes les congrégations non autorisées ;

3^o Que l'État réserve les fonctions publiques à ceux qui ont fait leurs études dans les écoles publiques ;

4^o Que la loi imposant la neutralité religieuse soit appliquée dans les établissements d'instruction publique ;

5^o Que le Sénat vote le plus tôt possible la loi sur les associations adoptée par la Chambre des députés.

La section renouvelle au Comité central et à son président, en même temps que ses remerciements, l'expression de ses sentiments dévoués.

Le président de la section.

LOYER.

Rapport de la Section d'Héricourt (H^{te}-Saône)

Monsieur le président,

Fondée le 3 novembre 1900 avec 52 membres, notre section en compte actuellement plus de 120, et nous espérons atteindre avant la fin de l'année le chiffre de 200.

Nous avons eu dans le courant de l'hiver plusieurs réunions dans lesquelles ont été émis entre autres les vœux suivants :

1^o Que le Parlement procède au plus tôt à une réforme complète des conseils de guerre.

2^o Que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen soit l'objet, dans tous les degrés de l'enseignement, de leçons spéciales, et qu'à tous les examens les candidats soient interrogés sur la lettre et l'esprit de ladite Déclaration.

3^o Que le régime pénitentiaire dont Eugène Degrave nous

a révélé les abus criants soit réformé dans un sens plus humain et plus conforme aux idées modernes.

Nous expédions à diverses adresses les journaux qu'on veut bien nous remettre après les avoir lus. Il nous a semblé que c'est là un excellent moyen de propagande démocratique et libérale.

Dernièrement, le 2 mai, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Georges Bourdon, secrétaire général adjoint du Comité central, qui nous a fait une intéressante conférence de laquelle nous espérons d'heureux résultats pour notre section de la Ligue.

C'est en réchauffant ainsi fréquemment le zèle des bons citoyens, que la Ligue des Droits de l'Homme et les sections, (que nous souhaitons de plus en plus nombreuses) accompliront toujours mieux leur œuvre de justice et de vérité.

Le Président,
L. CORDELIER

Le Secrétaire,
F. JACQUOT.

Rapport de la Section de Nîmes (Gard)

Chargé par la section nimoise de répondre à votre communication en date du 7 mai, j'ai le regret de vous informer que notre section ne sera pas représentée à l'assemblée générale du 25 courant, ni au banquet du 26. Je vous prie donc de faire part de nos regrets à nos amis réunis fraternellement, et de leur dire que, par la pensée et par le cœur, nous n'en sommes pas moins avec eux.

Comme vous le demandez, je viens vous donner un aperçu succinct de notre œuvre.

Sans vouloir insister sur les débuts pénibles de la section nimoise, je crois devoir vous signaler quelques-uns des principaux faits, qui méritent, à mon avis, de retenir votre attention.

C'est vers la fin de 1898 que, sur l'initiative de notre trésorier actuel, E. Sabatier, fut fondée la Ligue de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (Nîmes et le Gard). Nous vous avons, à ce moment, fait part des péripéties qui ont accompagné cette création ; je n'y reviendrai pas. Cette section est

devenue, depuis lors, tellement importante qu'elle a dû se subdiviser en quantité de sections indépendantes l'une de l'autre. Je ne vous citerai donc que les faits concernant la section nimoise telle qu'elle existe aujourd'hui et qui compte, à elle seule, un nombre élevé d'adhérents.

La propagande active faite par nous a consisté principalement en causeries et conférences ; les plus importantes ont été, au début, celles de Francis de Pressensé, Quillard et Bourdon ; puis, celles de M. Bouglé, professeur à la Faculté de Montpellier, qui ont fait une profonde impression et nous ont amené un grand nombre de nouvelles adhésions.

Nous avons aussi organisé, en l'honneur de la révision du procès Dreyfus, un grand banquet de plus de 250 converts ; de nombreux délégués des sections environnantes y assistaient ; ce banquet eut lieu le soir même de la chute du néfaste cabinet Dupuy, ce qui nous permit, une fois de plus, de vouer au mépris public le criminel auteur de l'infâme loi de dessaisissement.

En 1899, au mois de juin, la section nimoise vota à l'unanimité et d'acclamation la proposition du trésorier Sabatier tendant à la propagation par l'impression, la distribution et l'affichage sur tous les murs de la ville de Nîmes, du « Syllabus » de Pie IX ; plusieurs tirages de ce document fameux ont été faits depuis ; l'affichage s'en renouvelle de temps en temps et nous y avons ajouté le « Syllabus » de Léon XIII.

Nous en faisons ce mois-ci un nouveau tirage dont nous vous adresserons quelques exemplaires ; car, nous estimons que toutes les sections devraient faire connaître, par le même moyen, l'état d'esprit des chefs du cléricanisme et montrer Rome peinte par elle-même.

À la même époque, la section nimoise vota la distribution dans les écoles laïques de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, devançant ainsi de deux années la proposition adoptée récemment par la Chambre des députés.

Au commencement de 1901, la section nimoise a fait encore imprimer et afficher la comparaison des récompenses obtenues à l'exposition universelle de 1900 par les enseignements laïques et cléricaux.

Je ne citerai que rapidement les conférences organisées par la section nimoise dans le courant de l'année écoulée : Poisson d'Alais, Bouniol et Bouglé, de Montpellier et de Toulouse,

Delpech, sénateur de l'Ariège, enfin la grande manifestation anticléricale avec Charbonnel, manifestation organisée par la loge l'*Echo du Grand Orient*, de Nîmes, mais avec le concours actif de la section nîmoise de la Ligue des Droits de l'Homme.

La section nîmoise a encore aidé puissamment à la création de l'université populaire, du cercle nîmois de la Ligue de l'enseignement, et autres œuvres post-scolaires, avec l'aide infatigable de la plupart des membres de notre Comité.

Enfin, tout récemment, un banquet démocratique était offert par notre section au dévoué président du Comité central, et ce banquet était suivi peu après d'une conférence des plus intéressantes du député Doumergue.

Cette propagande active a eu, dans notre politique locale, deux résultats fort appréciables.

Tout d'abord, aux élections municipales du 6 mai 1900, contre la coalition de toutes les troupes de la réaction sous la direction du général Bertrand, la liste républicaine a vu ses 29 candidats élus conseillers municipaux avec une majorité de plus de 1.200 voix ; parmi les 29, se trouvaient dix membres de notre section, et, pour reconnaître le concours précieux de la section nîmoise de la Ligue, c'est parmi ces 10 que fut choisie la municipalité. Notre sympathique président, le docteur Crouzet, fut élu maire de Nîmes ; ses 4 adjoints furent MM. Monret, l'un des vice-présidents ; Pleyre, membre du Comité ; Paut-Jaumeton et Charrier, membres adhérents actifs.

Les élections législatives de 1901 nous ont encore donné l'occasion de nous manifester. Quelques amis avaient pensé à opposer à un candidat nationaliste possible, prudemment tenu en réserve par nos adversaires jusqu'au dernier moment (Syveton ou Ménard), la candidature franchement démocratique et caractéristique du citoyen Bouglé.

La disparition de la candidature nationaliste, le maintien de la candidature de Bernis et des circonstances toutes particulières ne laissèrent en présence du représentant du trône et de l'autel que M. Charles Mourrier, et le citoyen Fournier.

La section nîmoise de la Ligue, consciente de ses droits et de ses devoirs, engagea, par voie d'affiches, les électeurs républicains à se rendre en foule au scrutin et à voter suivant leurs préférences personnelles soit pour Ch. Mourrier, soit pour Fournier, recommandant une attitude calme et digne de vrais

démocrates, recommandant surtout de considérer l'abstention comme un crime.

Cet appel fut entendu ; les 2 candidats républicains obtinrent plus de 9.000 voix contre à peine 6.000 au royaliste clérical de Bernis.

Le deuxième tour de scrutin du 3 février fut la consécration définitive de la victoire de la République à Nîmes, l'écrasement de la réaction. Après le désistement loyal du candidat des radicaux en faveur du citoyen Fournier, la section nîmoise de la Ligue fit un chaleureux appel à l'union de tous les républicains. Cet appel fut encore entendu, et, malgré l'appui de tous les organes de réaction, malgré un effort inouï, de Bernis fut honteusement battu ; le citoyen Fournier fut définitivement proclamé député de la première circonscription de Nîmes avec plus de 2.000 voix de majorité.

La section nîmoise est fière des résultats obtenus. Son action politique, ses vœux humanitaires, ses décisions toutes conformes aux principes contenus dans l'admirable Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, sa propagande incessante en faveur des idées de justice, de liberté et de progrès social, sont une œuvre qu'elle est heureuse d'avoir fortement édifiée, et qu'elle espère voir grandir et se développer pour le plus grand profit d'une République toujours plus noble, toujours plus pure, pour la République sociale de l'avenir.

Le secrétaire,
PAUL MILHAULD.

Rapport de la Section des Ollières (Ardèche)

Au point de vue de l'activité de la section, nous ne pouvons qu'avec regrets vous dire, que nous sommes trop peu nombreux. car ici, aux Ollières, les bons patriotes ne sont pas aussi énergiques qu'ils devraient être, mais nous espérons que, bientôt, nous parviendrons à nous faire connaître de plus en plus et que dans quelques temps d'ici nous recueillerons de nombreuses adhésions.

Enfin la section émet le vœu, que le gouvernement donne droit, à ceux qui sont vraiment pauvres, et qui demandent l'assistance judiciaire pour un procès, que, comme avocats et

avoués, le trajet du chemin de fer leur soit gratuit pour se rendre aux tribunaux.

Le Président,
L. ROCHE.

Rapports des Sections de Paris

Section du quartier de l'Arsenal (IV^e Arrt)

La section de l'Arsenal a élu un bureau provisoire le 14 février 1901 et a émis le vœu que notre charte républicaine, c'est-à-dire la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen fût affichée et enseignée dans tous les établissements d'instruction publique;

Le 7 mars le bureau définitif fut constitué et prit les résolutions suivantes :

1^o D'une adresse au président Magnaud pour le louer de ses efforts dans l'application des principes d'humanité et de justice ;

Nous exprimons le vœu que son exemple soit suivi ;

2^o Adhésion à la prohibition de l'emploi du blanc de céruse ;

3^o Félicitations au gouvernement au sujet de la révocation du maire réactionnaire du IV^e arrondissement. En outre nous protestons contre les coupes sombres pratiquées par la majorité nationaliste du conseil municipal dans les subventions, réduites ou supprimées. Le *Premier Bilan* de Jean Colly, que nous avons distribué à cent exemplaires en donne les détails ;

4^o La section s'est associée aux protestations du Comité central en ce qui concerne les massacres et les pillages en Chine ;

Contre le projet de loi sur l'extradition excluant le régime des crimes politiques ;

Contre le rapatriement éventuel de M^{lle} Vera Gelo ;

Contre la longue détention préventive lorsqu'il y a domicile connu.

Le 1^{er} avril, nous avons tenu notre troisième réunion avec conférence de notre ancien conseiller municipal Vaudet « Les jésuites et la République ». Nous adoptons un ordre du jour de félicitation à la Chambre des députés pour avoir adopté la loi sur les associations, quelque incomplète qu'elle puisse être.

Le 22 mai, quatrième réunion générale :

Nous adoptons à la majorité, l'ordre du jour suivant présenté par nos collègues Louis Bonnet et Irénée Blanc.

« La section de l' Arsenal émet le vœu que le Comité central de la Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, obtienne, par tous les moyens dont il dispose, la suppression des ordonnances royales antérieures à 1789, sauf à les faire remplacer par des lois se rapportant, si c'est nécessaire, à chaque objet de ces ordonnances, inspirées par les idées démocratiques d'où sont sorties nos institutions républicaines. »

Le président,

J. MOURIÉ.

Section du quartier du Gros-Caillou (VII^e Arrt)

La section du Gros-Caillou a été constituée le 20 novembre 1900 sous la présidence d'honneur du citoyen Cordier lieutenant-colonel en retraite, et la présidence du citoyen Mathias Morhardt.

Le nombre de ses membres était de 45.

Il est aujourd'hui de 70.

Malgré son petit nombre de membres la section n'est pas restée inactive, ses fondateurs se sont efforcés de constituer une véritable école du citoyen où dans des réunions mensuelles chacun a pu venir discuter les questions concernant l'intérêt général et le bien public.

La section a organisé 3 conférences, la 1^{re}, par le citoyen Sicard de Plauzoles, docteur en médecine, sur la question de l'abolitionisme à la suite de laquelle il a été voté un vœu demandant la suppression de toute réglementation ; vœu qui a été repris par la section de Roubaix ;

La 2^{me}, par le citoyen Rist, docteur en médecine, président de la section de Necker, sur le blanc de céruse, et dans laquelle le conférencier a signalé le danger de cette substance et la possibilité de la remplacer pour une autre, inoffensive.

Les citoyennes et citoyens présents votent un ordre du jour invitant les intéressés à se défendre eux-mêmes en attendant que les lois viennent les protéger ;

La 3^{me}, par le citoyen Mathias Morhardt sous ce titre : « Sommes nous libres ? », dans laquelle notre président, par des exem-

ples frappants, a montré quelle était actuellement en France la situation respective des juifs, des protestants, des libres penseurs et des catholiques; seuls ces derniers jouissant de la liberté de manifester leurs opinions, alors que tous ceux qui ne s'inclinent pas devant l'autorité romaine subissent mille vexations, et que dans l'université les professeurs vraiment républicains sont invités à se taire, tandis que le ministre de l'Instruction publique tolère toutes les manifestations des jésuites à tous les degrés de l'enseignement, en laissant librement s'exercer toute la propagande réactionnaire.

La section a en outre émis un certain nombre de vœux :

1° L'affichage de la Déclaration dans les écoles et sa mise au programme de tous les examens qui terminent les études primaires et secondaires;

2° Sur la gratuité de l'enseignement à tous les degrés;

3° Sur l'enseignement de l'histoire des sciences.

La section a enfin, dans sa séance du 4 avril 1901, envoyé au peuple russe un salut fraternel, espérant voir bientôt la Déclaration des Droits de l'Homme proclamée sur tout le territoire russe.

Bien que ces vœux soient pour le moment purement platoniques nous pensons qu'il est du devoir de toutes les sections d'indiquer ainsi les réformes qui leur paraissent nécessaires; la réunion de toutes ces résolutions formera le cahier de nos revendications qui deviendront un jour la loi;

La section avait cru devoir mettre à l'ordre du jour de ses délibérations la question du gaz :

Elle a signalé aux électeurs ainsi qu'aux sections de la Ligue la conduite scandaleuse des conseillers municipaux de Paris et particulièrement celle de M. Maurice Spronck, conseiller du quartier du Gros-Caillou, qui, dans une réunion privée, tenue dans un grand restaurant du boulevard s'est constitué le défenseur des intérêts de la compagnie du gaz.

Nous terminons ce rapide exposé en envoyant à notre dévoué président, aux membres du Comité central et à tous nos collègues de la Ligue, l'assurance de nos fraternelles sympathies.

Pour la section et par ordre,

Le secrétaire,

E. BROCHOT.

Section du quartier St-Georges (IX^e Arrt)

C'est en janvier 1901 que s'est constituée la section de ce quartier.

Son premier soin a été de faire le contrôle des membres de la section et de régulariser leur situation ;

Ce travail fait, nous constatons actuellement 157 membres.

Notre section, avec le concours des autres quartiers du IX^e arrondissement, avait organisé le 7 mars dernier dans le local du Grand Orient de France, une conférence faite par M. de Pressensé, sous la présidence de M. le sénateur Delpech, soirée bien réussie, grand succès pour le conférencier, public nombreux.

Nous avons prêté notre concours à l'organisation d'une seconde conférence qui a eu lieu le 7 mai, dans le même local. Le conférencier était M. Dubois-Desaulle. Une assemblée générale du quartier aura lieu en juin ; une commission de propagande pour recruter des adhérents y sera probablement nommée.

Des délégués spéciaux s'occupent de la partie électorale.

Section du quartier Rochechouart (IX^e Arrt)

La section du quartier Rochechouart, s'est constituée en décembre 1900, sous la présidence provisoire de M. Adolphe Landry, professeur au collège Chaptal.

Nous avons le strict devoir, d'adresser, au nom de la section tout entière, nos plus vifs remerciements à M. Adolphe Landry, pour le dévouement infatigable dont il a fait preuve en organisant la section ; c'est très certainement grâce à son activité et à son zèle, que notre section a été définitivement formée dans l'Assemblée générale du 18 janvier.

Dans cette même séance, nous avons adopté l'ordre du jour suivant, qui reste notre programme :

« La section se propose de poursuivre la réparation des iniquités qui viennent de la violation ou de l'observation des lois ; de travailler à faire connaître et à faire comprendre de tous les principes de la révolution et en particulier ceux qui sont formulés dans la Déclaration des Droits de l'Homme ; de défendre enfin ces principes et les institutions démocratiques qui en découlent contre tous ceux qui, plus ou moins ouverte-

ment et sous des masques divers, les combattent et s'efforcent de les ébranler.

« Pour remplir cette tâche elle fait un appel pressant à tous les républicains du quartier sans distinction de nuance.

« Les adhésions seront reçues chez M. Jean Charrière, secrétaire général, faubourg Poissonnière, 175. »

Fidèle à son programme, notre section a une vie des plus actives. Chaque mois nous organisons une conférence dans le quartier.

Parmi les plus remarquables, nous citerons notamment celle de M. Léon Milhaud, avocat à la Cour d'appel, sur les *Erreurs judiciaires au XVIII^e siècle* — (voir Bulletin officiel n° 4).

Une autre de M. Emile Kahn, sur *la Révocation de l'Edit de Nantes* — (voir Bulletin officiel n° 9).

Notre comité se réunit au moins une fois par mois ; dans ses séances il a adopté divers ordres du jour. Nous rappellerons surtout celui qui est relatif à l'abrogation des Conseils de guerre en temps de paix.

Nous sommes heureux de voir que cet ordre du jour reçoit un commencement d'exécution. Le général André vient, en effet, de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de réforme, qui, nous l'espérons, sera voté comme un acheminement vers la suppression pure et simple d'organisation et de lois barbares. Nous avons également adressé nos félicitations au président Magnaud, qui a bien voulu nous en accuser réception (voir Bulletin officiel n° 5). Nous avons protesté contre les actes de barbarie dont la Russie est le théâtre.

Et enfin dans notre dernière séance nous avons adopté un ordre du jour, félicitant les députés républicains d'avoir voté l'affichage des Déclarations des Droits de l'Homme. Mais nous réclamons qu'en sus de l'affichage, il soit fait dans les écoles et dans les casernes des commentaires de ces déclarations et que les jeunes élèves et les soldats soient interrogés sur les principes énoncés dans ces immortelles déclarations.

Nous nous sommes également préoccupés des anomalies et des formes vraiment trop anciennes dont le code d'instruction criminelle fourmille ; ce monument suranné est à refondre complètement, comme du reste ! hélas, nos autres codes, qui réservent tous les privilèges aux forts et ne servent trop souvent qu'à frapper les faibles. Le droit moderne exige que les coupables soient punis selon leur condition sociale, et s'il doit

exister de l'indulgence, elle devra être réservée à ceux dont la vie est plus sombre.

Mais ne pouvant attaquer toutes les réformes en même temps, nous avons décidé de commencer par le code d'instruction criminelle. A cet effet nous avons adressé une requête au Comité central, le priant de vouloir bien se charger de provoquer parmi toutes les sections de la Ligue, la rédaction de *Cahiers des doléances*, dans lesquels chaque section résumerait les points qui lui sembleraient devoir être réformés. De l'ensemble de ces cahiers, il pourrait résulter tout naturellement un projet de nouveau code d'instruction criminelle.

Le Comité central a bien voulu convoquer à sa séance du 13 mai, MM. Armand Brette, Léon Milhaud et Jean Charrière ; M. Léon Milhaud, au nom de notre section, a déposé un *premier cahier de doléances* qu'après discussion le Comité central a décidé de faire paraître dans le Bulletin officiel de la Ligue.

Mais le Comité central a dû repousser notre projet de prier toutes les sections de rédiger de semblables cahiers. Les travaux du Comité central étant déjà très considérables, il lui est impossible de se charger de ce surcroît de besogne. Nous nous sommes inclinés devant cette décision, espérant que nos collègues des autres sections pourront quand même adopter nos vues.

Avec le concours des quatre sections du IX^e arrt, nous avons organisé au Grand Orient, deux conférences qui ont eu beaucoup de succès, la première sous la présidence de M. Delpach, avec M. Francis de Pressensé, comme conférencier ; et la seconde sous la présidence du D^r Georges Hervé, avec comme conférencier M. Dubois-Desaulle.

Malgré toute notre activité, nous sommes obligés de reconnaître que le nombre de nos adhérents n'a pas sensiblement augmenté. Nous le regrettons d'autant plus que nous serions heureux de voir le quartier Rochechouart revenir à la République et se débarrasser du nationalisme auquel il s'est donné.

Nous renouvelons notre appel à tous les républicains du quartier, les priant de s'unir à nous dans la lutte que nous menons pour la Défense des principes de la Révolution contre la réaction cléricale et militariste.

Groupons-nous et nous vainerons.

Le secrétaire général,
JEAN CHARRIÈRE.

Section du quartier de la Porte St-Martin (X^e Arrt)

Fondée officiellement le 12 Mars 1901, la section se compose actuellement de 186 membres.

Sa principale préoccupation, en dehors de son désir d'aider le Comité central dans son œuvre de Justice et d'Équité, est de lutter contre le nationalisme qui sous le nom d'Antibrissouisme a pris corps dans son quartier.

C'est pour cette raison que dans la première réunion, le 12 Mars, elle a adressé à M. Vigouroux, membre du comité républicain radical démocratique, administrateur de la caisse des écoles, ses félicitations pour son courage à répondre par affiches aux calomnies des Nationalistes.

Pour faire échec à ce parti, le comité de la section a réuni tous ses membres le 26 mars les adjurant de faire le plus de propagande possible en faveur de la liste républicaine qui se présentait à la Caisse des Ecoles.

La Liste républicaine a passé à une grande majorité, ce qui est d'un bon augure pour les élections de 1902.

Peu enclin à émettre des vœux qui pour la plupart restent stériles, le comité de la section a décidé de n'envoyer au Comité central que ceux qui peuvent avoir quelque chance de parvenir aux autorités intéressées.

Les vœux suivants seuls ont donc été envoyés :

1^o « La section de la Porte St-Martin émet le vœu que l'attention de M. le Ministre de la Guerre soit appelée sur tous les abus qui sont commis par les patronages religieux dans les villes de garnison au point de vue principalement de leur fréquentation par les soldats. »

2^o « Le comité considérant que le traitement alloué aux instituteurs laïques ne leur permet pas de subvenir, surtout dès le début, à leurs besoins, et de conserver leur indépendance morale émet le vœu que M. le Ministre de l'Instruction publique propose aux Chambres l'augmentation de ce traitement. »

Enfin sur la proposition de notre section, les quatre sections du X^e Arrondissement ont donné une conférence le samedi 4 mai.

Nous avons eu la bonne fortune de bénéficier du précieux concours de M. le sénateur Trarieux, le vaillant président de la Ligue, et de celui de M. de Pressensé, le si dévoué et si éloquent membre du Comité central.

La section renouvelée à son président et à tous les membres du Comité central les remerciements et les encouragements que dès le premier jour elle s'est fait un devoir de lui adresser.

Le secrétaire général, J. STERN.

Section du quartier des Épinettes (XVII^e Arrt)

Fondée en janvier dernier avec 17 membres seulement nous avons vu grossir nos rangs, et comptons aujourd'hui 60 membres. Chaque mois, conjointement avec la section voisine, quartier des Batignolles, nous organisons des réunions plénières où sont conviés les familles et les amis de nos membres. Ces réunions sont très suivies et sont certainement appelées à exercer une grande influence sur l'esprit du quartier. Des conférenciers commentent les principes de la Révolution française, leur application et leurs conséquences; ces conférences sont faites par des membres de la Ligue, appartenant aux diverses nuances du parti républicain et l'esprit est tel que jusqu'ici l'harmonie est parfaite, chacun développant la parcelle de vérité relative à ses idées bien entendu.

Nous nous appliquons aussi à rendre plus attrayantes nos séances en ajoutant à l'enseignement politique moral et philosophique, un peu d'art, un peu de beauté sous la forme poétique et musicale. De très beaux concerts ont fait suite à nos conférences.

Nous espérons ainsi attirer tous ceux qui rêvent l'harmonie sociale, même ceux qui sont encore égarés dans les rangs de nos adversaires.

Le président, ACHILLE CESBRON.

BANLIEUE

Section d'Aubervilliers-Pantin

La section, dans ses assemblées plénières des 9 et 23 mai courant, a émis les vœux suivants pour être déposés sur le bureau de l'assemblée générale du samedi 25 mai 1901 :

« 1^o Que le gouvernement propose aux Chambres la dénonciation du concordat, la suppression du budget des cultes, la confiscation des biens dits de main-morte et l'emploi du produit de la vente à créer le fonds des caisses de retraite pour les invalides du travail et les vieillards ;

2° La laïcisation de toutes les écoles et l'admission des seuls élèves des écoles d'Etat aux fonctions publiques ;

3° La suppression des armées permanentes et leur remplacement par une milice nationale ;

4° L'établissement de l'impôt progressif sur le revenu et la suppression complète des droits sur les objets de première nécessité. »

Pour la section :

Le secrétaire, A. PARIS.

Les délégués : EDOUARD MAYEUX, DANDEL, BERTRAND.

Section de Joinville-le-Pont

Notre section partie au nombre de 3 il y a quatre mois, compte aujourd'hui 35 membres. Certes nous voudrions être beaucoup plus, mais nous ne désespérons pas d'amener de nouveaux membres à notre section ; pour cela nous sommes contents sans être satisfaits.

Nous nous réunissons chez un de nos membres une fois par mois, et à chaque séance deux ou trois collègues chargés d'étudier une question nous l'expliquent, et une discussion intéressante s'en suit. Nos réunions constituent par conséquent un foyer d'éducation politique. De plus, nous apprenons à nous connaître, et nous espérons qu'aux prochaines élections notre influence se fera sentir. Nous faisons tous nos vœux pour que dans toute la France les petits groupements de la Ligue en fassent autant ; il ne faut pas nous dissimuler que l'année 1902 sera décisive pour la République. Nous avons besoin de nous sentir les coudes. Il faut que la Ligue s'occupe par tous les moyens d'allumer ces petits foyers partout où elle le peut. C'est de là que sortira la victoire républicaine. De plus qu'elle continue à mener le bon combat pour éclairer le peuple sur les trois devises républicaines : Liberté, Egalité, Fraternité.

Le président, HENRI LACROIX.

Rapport de la Section de Parthenay (2 Sèvres)

La section, fondée dans le courant du mois de janvier dernier, compte, après cinq mois d'existence, soixante-cinq membres,

ce qui est considérable, étant donné qu'une personnalité encombrante, ancien député, ancien ministre, empêché par sa présence dans le pays, beaucoup de républicains, hommes de conscience et de raison, de se joindre à nous.

Mais nous espérons que sous peu nous réussirons à déblayer le terrain.

Sur 65 membres, quelques-uns n'ont pas payé leurs cotisations de l'année (3 ou 4 au plus). Dans sa prochaine réunion, notre bureau délibérera sur leur cas et le trésorier adressera à son collègue du comité central le montant de ce qui reste à payer.

Au point de vue moral, la situation est bonne. Tous les membres sont épris du même amour de justice et de vérité. La plus grande harmonie n'a cessé de régner entre eux. On pourrait peut-être reprocher un peu de tiédeur et même de timidité à quelques-uns, mais une fois que sera levé le grand obstacle au développement de la section, les plus timides deviendront zélés pour la diffusion de nos principes fondamentaux : justice, amour, vérité.

Le bureau de notre section m'a chargé, Messieurs, de vous prier d'agréer l'expression de ses meilleurs sentiments. Je vous adresse en son nom ses remerciements et ses félicitations pour le dévouement que vous apportez à l'accomplissement de la tâche que vous vous êtes imposée.

Au nom de la section parthenaisienne, j'apporte un salut fraternel à tous les délégués des sections de la Ligue, désirant exprimer ainsi les sentiments de solidarité et de confraternité que nous éprouvons pour tout ligueur, car à notre avis, tous les ligueurs se doivent considérer comme les soldats d'une même armée, l'armée de la Raison et de la Vérité, lesquelles sont éternelles et universelles.

Le bureau de notre section m'a prié de transmettre le vœu émis par lui que cette solidarité qui doit unir les membres de la ligue ne soit pas un vain mot. Dans la nouvelle phase de la lutte qui va prochainement s'ouvrir entre le vrai et le faux, la Justice et l'Iniquité, à propos des élections, les Ligueurs dissimulés seront d'autant plus visés qu'ils seront redoutables pour les partisans du mensonge. La Ligue se doit à elle-même, à ses principes fondamentaux de soutenir moralement et publiquement chacun de ses membres, de l'encourager et au besoin de le défendre.

Rapport de la Section de Rennes (Ille-et-Vilaine)

La section de Rennes n'a pas pu manifester très activement son existence durant l'année 1900. L'espèce d'hébètement dans lequel les derniers incidents de l'affaire Dreyfus avaient plongé l'opinion lui était en réalité plus défavorable que le violent délire des mois antérieurs. Il est plus facile de se débattre contre une crise aiguë que contre certains malaises profonds et sourds.

Mais, depuis le début de cette année, la section a retrouvé une réelle activité ! Elle a pu se procurer un local où elle tient des réunions mensuelles qui sont très suivies et très animées. Quelques-uns de ses vœux ont déjà dû vous parvenir. C'est surtout la jeunesse républicaine qui vient à nous, avec toute l'ardeur de ses convictions et de ses aspirations. Malheureusement, les éléments modérés restent encore presque tous à l'écart, et, malgré nos efforts, nous ne réussissons pas de sitôt à dissiper le triste état d'esprit qui a fait de ce pays, depuis douze ans, un des lieux d'élection du césarisme, sous ses déguisements multiples et variés.

À côté de notre section, et avec son appui, nos amis Basch et Sée ont réussi à fonder une Université populaire qui est aujourd'hui en pleine prospérité et qui compte environ 200 adhérents. C'est un très grand résultat.

Voici enfin un fait qui suffirait à prouver que l'opinion s'est sensiblement améliorée. Un des jeunes membres les plus actifs de la section, M. Muller, a fait sur les troubles de Russie une conférence publique qui a eu un vif succès. *L'Ouest-Eclair* a cru opportun d'engager, à ce sujet, une longue polémique contre M. Basch. Celui-ci l'a soutenue avec le talent qu'on lui connaît, et ses éloquentes répliques ont paru faire une grande impression, même parmi les milieux hostiles. Chose remarquable, le ton de cette polémique a été assez courtois. Nos adversaires commencent sans doute à se lasser de la comédie du délire patriotique et injurieux qu'ils nous jouent et se jouent à eux-mêmes, depuis plus de trois ans.

Ainsi finit le nationalisme, même à Rennes.

J. AUBRY.

Rapport de la Section de la Rochelle (Char^{te} Inf^{rie})

À notre grand regret, cette année, nous ne serons pas représentés à l'assemblée générale.

D'un côté, nous ne sommes pas assez riches pour envoyer un délégué et d'un autre côté, à cette époque de l'année, il nous a été impossible de trouver quelqu'un qui veuille bien se déplacer. Nous espérons que l'année prochaine, nous serons représentés.

Quoi qu'il en soit, soyez bien persuadés que nous sommes de cœur avec vous et que nous ne restons pas inactifs.

À l'heure actuelle, nous sommes 100 à la Rochelle et nous n'avons pas un an d'existence.

Ce n'est déjà pas trop mal si on considère le milieu réfractaire où nous sommes qui cependant commence à s'épanouir sous la poussée; et soyez bien persuadés que nous allons redoubler d'activité pour grossir notre nombre et semer le bon grain autour de nous.

Quant aux vœux que nous avons à formuler, vous ne les ignorez pas, mais il en est un surtout sur lequel nous insistons, et c'est celui-ci :

Beaucoup de fonctionnaires font partie ou feraient partie de la Ligue s'ils se sentaient soutenus en haut lieu et surtout protégés efficacement en ce qui concerne leurs droits.

Donc je me résume et je vous prie d'être notre interprète auprès de notre cher président et de tous nos collègues pour leur exprimer toute notre satisfaction de ce que vous avez fait pour nous et les en remercier très sincèrement et nous formons des vœux pour ce développement toujours plus croissant de notre Ligue.

Le secrétaire, E. GERST.

Rapport de la Section de Roubaix (Nord)

Voici un résumé de l'œuvre accomplie par la section roubaissienne dans le courant de l'année.

Le 27 juin a eu lieu une assemblée générale de la section; au cours de cette assemblée une conférence a été faite par le dévoué secrétaire général, M. Ch. Desreumeaux, sur le droit d'association. À l'issue de cette conférence un ordre du jour fortement motivé a été voté à l'unanimité invitant le parlement à hâter le vote du projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre le 8 juin 1900 et invitant tout particulièrement les députés et sénateurs du Nord à soutenir et voter le projet.

Cet ordre du jour a été envoyé à tous les députés et sénateurs du Nord.

Au 14 juillet a eu lieu, hôtel Ferraille, un banquet comptant plus de 100 ligneurs. Une adresse a été envoyée au gouvernement de défense républicaine. Courant novembre, assemblée générale, conférence par M. Ch. Desreumeaux sur les retraites ouvrières puis émission d'un vœu invitant toutes les sections de la Ligue à agir auprès du Parlement pour obtenir la mise en liberté de Sipido, afin qu'il soit rendu à la France.

Ce vœu a été communiqué à toutes les sections de la Ligue.

Le 10 décembre le Comité décide d'envoyer des félicitations à M. Paul Guiyesse à propos du magnifique discours qu'il avait prononcé à la Chambre au sujet de l'amnistie. Envoi d'une adresse au colonel Picquart au sujet d'une action intentée par lui contre un conseiller à la Cour d'appel de Paris.

Dans la même séance le Comité s'associe au vœu émis par la section de Mende (Lozère) demandant que les candidats au certificat d'études primaires soient obligatoirement interrogés sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le Comité décide également de faire imprimer quatre mille exemplaires du Syllabus suivi de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour être distribués à titre de propagande. Cette petite brochure a eu un succès énorme. Les journaux ont annoncé que la section roubaisienne l'enverrait gratuitement à tous ceux qui en feraient la demande; les lettres de demandes venant de tous les points des départements du Nord et du Pas de Calais ont afflué chez le président et au siège de la Ligue.

En février et mars, des conférences sur divers sujets ont été faites au siège de la section par M. Ch. Desreumeaux et une entre autre par M. Auguste de Morsier sur « la prostitution devant la loi ».

La section roubaisienne compte aujourd'hui plus de deux cents membres. Tous les efforts de son comité tendent à la développer davantage encore.

La coïncidence de grandes fêtes à Roubaix avec la date de l'assemblée générale fait qu'elle n'a pu cette année envoyer aucun délégué à Paris.

Espérons qu'il en sera autrement l'année prochaine, et que la section continuera à mener le bon combat comme par le passé.

Le président, C. DURANT.

Rapport de la Section de St-Pons (Hérault)

La section St-Ponaise a depuis sa création tenu mensuellement une réunion générale de ses adhérents, qui s'y sont rendus pour la plupart avec assiduité. Ces réunions ont toujours été précédées d'une conférence privée entre les membres du bureau, pour en préparer l'ordre du jour et divers projets de résolution.

Le nombre des membres adhérents, qui, au début était de 22, s'est élevé au chiffre de 40 ; parmi eux figurent quelques dames. La section a fait tous ses efforts pour mener une propagande active et aussi efficace que possible ; à cet effet, elle a distribué des brochures qui lui ont été adressées par le Comité central, a constitué une bibliothèque au moyen des brochures les plus importantes parmi les précédentes, et de quelques autres offertes par des membres de la section.

Enfin, elle a pris l'initiative d'une conférence publique, à laquelle assistaient tous les républicains de la localité, conférence faite avec beaucoup de talent sur les « Devoirs de l'heure actuelle », par M. Milhaud, avocat et membre de la section de Montpellier. Cette conférence a eu pour résultat d'amener de nouvelles adhésions.

Elle a fait aussi, une démarche auprès de M. Bouglé, membre de la section toulousaine pour solliciter son concours, pour une nouvelle conférence ; elle espère qu'il ne lui fera pas défaut.

En ce qui concerne les vœux que la section a à formuler au Congrès, le premier est que les éminents conférenciers, dont le dévouement se met si facilement à la disposition des diverses sections, auxquelles des ressources plus importantes facilitent l'œuvre de propagande, n'oublient pas, dans leurs tournées, les modestes sections des petites villes, dans lesquelles la propagande est plus difficile. Ces sections ont besoin, en effet, d'être aidées, car elles ont à lutter contre certaines préventions, telles que celles signalées à l'assemblée générale du 5 mars dernier de la section de l'arrondissement de Toul. Du reste, leur action, pour être utile, a besoin d'être ferme et constante. Pour cela elles doivent être soutenues, surtout par les membres éminents de notre Ligue.

La section St-Ponaise, convaincue que l'œuvre entreprise par la Ligue prospérera tous les jours davantage, émet la

vœu que tous ses adhérents y apportent un zèle continu, et que celle-ci prenne plus que jamais la défense des fonctionnaires républicains contre les agissements perfides de la réaction et des fonctionnaires traîtres à la République.

Le président, J. SAGE.

Rapport de la Section de Somain (Nord)

Voici le résumé de l'activité de la section :

- 1^o Intervention du président auprès de la municipalité somainoise en faveur d'un de nos membres. Ce membre se trouvant sans emploi est, depuis ce temps, préposé aux écritures de mairie ;
- 2^o Les conseillers municipaux de Somain, membres de la section, demandent le changement des noms cléricaux de certaines rues. Le conseil adopte en partie leurs propositions et les rues de l'Abbaye, Sainte-Anne et Sainte-Barbe s'appelleront désormais rues Pasteur, Carnot et Jules Ferry.
- 3^o Une rue, dite de la Fontaine, ayant reçu le nom de Mirabeau, le président écrit au maire en lui rappelant l'ignominie qui s'attache aux derniers moments de la vie de Mirabeau. Et le nom de Mirabeau est remplacé par celui de Diderot ;
- 4^o La section fonde une bibliothèque. Un livre de prêts est déposé à « l'Île du Diable », siège de la section. Chaque lecteur inscrit son nom, la date de sortie et celle de rentrée.
- 5^o Un membre propose de fonder un Comité d'envoi de journaux républicains avancés pour la diffusion de ces journaux dans la 2^{me} circonscription de Douai. On accepte à condition de s'entendre avec le groupe radical, la section socialiste du parti autonome du Nord et du Pas-de-Calais et la section du P. O. F. Cette dernière refuse son concours, voulant agir seule. Les 3 groupes adhérents nomment chacun deux délégués qui envoient les journaux qu'on leur confie à des ouvriers et à des cultivateurs ;
- 6^o Le président écrit à la municipalité pour l'affichage de la Déclaration dans la mairie et dans les écoles. Adopté. Le maire d'Erre, membre de la Ligue, fait afficher la Déclaration ;
- 7^o Le grand projet de la section, le patronage laïque aboutit, un local est trouvé et loué. On l'aménage en ce moment. La section compte l'inaugurer aux premiers jours de juin.

Rapport de la Section de Tourcoing (Nord)

Noire honorable vice-président, M. E. Desreux, profitant, l'année dernière, d'un voyage à Paris, qui coïncidait avec l'assemblée générale de la Ligue du 2 Juin, vous a retracé en quelques mois les débuts de notre section. Ces débuts ont été rudes, et il nous a fallu bien des efforts joints à beaucoup de persévérance pour ne pas rester en chemin et faire éclore cette section de la Ligue qui maintenant peut, sans contredit, marcher de pair avec les sections les mieux organisées des autres villes.

Au lendemain de l'Affaire Dreyfus, au cours de laquelle on avait vu fouler aux pieds sans scrupules les principes sacrés de la justice et du droit, mais pendant laquelle aussi s'était manifestée l'action bienfaisante de la Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, des sections s'établirent dans toutes les villes où il y avait des hommes libres, des hommes que n'aveuglaient pas les querelles politiques et qui n'avaient qu'un but : se poser en défenseurs du droit partout où il était menacé.

Tourcoing ne resta pas en retard, et grâce à l'initiative de deux distingués professeurs de notre Lycée, qui groupèrent autour d'eux, comme vous l'a dit M. Desreux, quelques bons et courageux citoyens bien connus pour leurs idées républicaines et démocratiques, la section Tourquennoise s'organisa.

D'une trentaine de membres que nous étions en janvier 1900, nous nous comptâmes bientôt 80.

La période électorale de mai 1900 ralentit un peu la marche de la Ligue. Comme vous le savez, la liste radicale-socialiste fut élue au premier tour de scrutin par plus de 4.000 voix de majorité sur la liste cléricale nationaliste. Aussitôt élus, bon nombre de conseillers municipaux se firent inscrire à la Ligue, et qu'il nous soit permis de vous rappeler que cinq de ces conseillers municipaux signèrent une pétition en faveur du citoyen Delesalle, arrêté injustement à la tête d'une bande de grévistes qui allaient quer sur le territoire belge. Delesalle fut incarcéré et passa devant la cour de Gand. La supplique de nos amis fut lue en plein tribunal et elle eût pour effet, sinon d'éviter à Delesalle une condamnation, au moins d'en réduire de moitié la durée.

La section de Tourcoing a été heureuse d'enregistrer ce premier résultat.

Nous nous sommes intéressés depuis au cas d'un malheureux

forçat nommé Marlo, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir donné un coup de tranchet à son patron. La peine étant trop forte en égard de la gravité de la blessure, et la victime ayant consenti à signer un recours en grâce en faveur de Marlo, nous avons écrit à M. Trarieux, en lui soumettant le dossier de l'affaire ; nous avons été informés que cette affaire suivait son cours, et que le ministre de la justice en était saisi, ce qui est de nature à nous faire espérer une prompte et favorable solution.

A partir de décembre 1900 notre section entra encore dans une nouvelle phase.

Ayant sollicité le concours de M. Trarieux pour qu'il vienne donner une conférence à Tourcoing le Comité central nous répondit que M. Trarieux avait pris des engagements et qu'il regrettait de ne pouvoir se rendre dans notre ville. Nous fîmes alors appel à M. Médéric Dufour, l'éminent professeur de la Faculté des lettres de Lille et président de la section lilloise de la Ligue. M. Dufour donna le 23 décembre une magnifique conférence sur la « liberté de l'enseignement » devant 500 personnes. Nous avions convoqué tout le personnel enseignant de la ville, et nous avons eu la satisfaction de voir nombre d'instituteurs et de professeurs répondre à notre appel.

Nos réunions ont lieu mensuellement et à chacune d'elles, on fait une causerie. Pour ne vous citer que les dernières, en voici les titres ;

« L'œuvre et la légende napoléonienne », par un professeur du lycée ;

« Entre Europe et Russie », par un professeur du lycée également.

Nous avons eu le 13 mai dernier, une conférence sur « la législation du travail et les retraites ouvrières » par un autre membre de la Ligue.

Ces conférences, sont écoutées avec une attention soutenue et nous pouvons vous assurer qu'elles produisent leur effet. Ceux qui ont le plaisir d'y assister en sont véritablement charmés, car elles ont toutes une portée philosophique ou morale, l'enseignement qui s'en dégage est éminemment humanitaire et conforme aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Chaque jour, nous voyons augmenter notre nombre d'adhérents. Nous sommes actuellement 150 inscrits. Tous n'ont point encore

soldé leur cotisation mais il ne faut pas vouloir être trop exigeant, surtout après la crise terrible que vient de traverser l'industrie de notre cité. Beaucoup d'ouvriers qui auraient bien l'intention de payer ne le peuvent pas ; nous pouvons toujours compter sur leur appui moral en attendant d'obtenir leur concours pécuniaire. La bonne volonté est l'important, le reste vient insensiblement et puis, l'année n'est qu'à moitié, nous avons encore bien le temps, d'ici le mois de décembre, de toucher les cotisations arriérées.

Notre bibliothèque, constituée en partie des brochures que nous recevons de Paris, fonctionne à merveille ; presque tous les membres de la section se font un devoir de lire ces brochures et de les passer à des amis pour essayer de les faire venir chez nous. Nous n'avons qu'à nous louer de ce moyen de propagande.

Bien avant que la Chambre des députés n'ait décidé d'afficher dans les écoles de la Déclaration des Droits de l'Homme, notre président avait, de sa propre initiative, demandé à M. l'adjoint au maire, délégué à l'instruction publique de faire afficher cette charte immortelle que nous ont léguée nos aïeux de 1789, dans toutes les classes des écoles communales. M. Flament, adjoint, qui fait partie de notre section, accueille avec plaisir la proposition de notre président, et bien plus, la Déclaration des Droits de l'Homme fut imprimée sur tous les cahiers des élèves. Il nous semble que cette innovation mérite d'être suivie et qu'elle valait la peine d'être citée.

Le secrétaire général, P. MARTIN.

Report de la Section de Valentigney (Doubs)

Nous envoyons à notre cher président général, M. le sénateur Trarieux, et à tous nos collègues, nos sincères messages de confraternité patriotique et républicaine.

Notre section n'a pas eu une grande activité durant l'année écoulée. Nous avons eu 2 conférences cet hiver sur la liberté et l'égalité, faites par des amis de Besançon et de Valentigney et qui ont été très appréciées. La saison des conférences s'est terminée pour nous par celles que Georges Bourdon nous a données et dont nous lui sommes bien reconnaissants. Elles sont encore discutées actuellement dans la presse régionale.

Le président L. LOUVY.

Le secrétaire général-gérant : MATHIAS MORHARDT.